



Adhérer à A&I-UNSA, c'est simple et utile !

COTISATIONS 2014-2015

CATÉGORIE C

	Cotisation annuelle à régler	Coût mensuel après réduction fiscale
Non titulaire	60	1,70
Adjoint Administratif 2 ^e Classe	70	1,98
Adjoint Administratif 1 ^{re} Classe	80	2,27
Adjoint Administratif Principal 2 ^e Classe	100	2,83
Adjoint Administratif Principal 1 ^{re} Classe	110	3,12
Retraité	50	1,42

CATÉGORIE B

	Cotisation annuelle à régler	Coût mensuel après réduction fiscale
Non titulaire	100	2,83
SAENES Classe Normale	110	3,12
SAENES Classe Supérieure	130	3,68
SAENES Classe exceptionnelle	150	4,25
Retraité	70	1,98

ENCADREMENT

	Cotisation annuelle à régler	Coût mensuel après réduction fiscale
Non titulaire	150	4,25
AAE	160	4,53
APAE	210	5,95
Dds	230	6,52
Attachés hors Classe et emplois fonctionnels	280	7,93
Retraité	100	2,83

Spécial
« Moins de 30 ans » !

Si vous avez moins de 30 ans dans l'année scolaire en cours, vous payez - 25 % pour les 3 premières années de cotisation prélevées automatiquement.

CLM, CLD, congé parental, congé formation, disponibilité sans traitement : demi-cotisation.

Temps partiels : montant proportionnel au prorata de leur quotité de travail.

Réduction fiscale de 66 % !

Si vous êtes imposable, vous déduisez 66 % du montant versé de vos impôts.

NOUVEAU
Le crédit d'impôt !

Si vous n'êtes pas imposable, un crédit d'impôt correspondant à 66 % du montant versé vous sera accordé. Cette disposition nouvelle découle de la Loi de Finances 2013.



Bulletin d'adhésion



ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

Nouvel(le) adhérent(e) OUI NON

E-mail

SITUATION PERSONNELLE

M^{me}

M

Nom et prénom

Date de naissance

Académie de

Adresse personnelle (où recevoir la presse syndicale)

N° et voie

Code postal

Tél.

Portable

Ville

SITUATION ADMINISTRATIVE

Lieu d'exercice

N° RNE

N° et voie

Code postal

Tél.

Fax

Ville

Type d'établissement ou service

(ex. Rectorat, Université, CROUS, EPLE, DRJSCS...)

Fonction

Position administrative :

Actif

Temps complet

Temps partiel %

En congé

Détaché(e)

Retraité(e)

Catégorie

Grade

Classe

Échelon

Indice nouveau majoré

Si vous avez été muté(e) à la rentrée, précisez votre ancienne adresse administrative :

Montant du chèque

e

Prélèvement automatique :

OUI

NON

J'adhère au syndicat A&I UNSA le

Signature :

Payer sa cotisation, quand ? et comment ?



- 1) La cotisation couvre l'année scolaire : c'est donc dès septembre qu'elle se paie.
- 2) En une fois par chèque adressé, avec le bulletin d'adhésion, au trésorier académique et libellé au nom du syndicat de l'Administration et de l'Intendance.
- 3) En six fois par prélèvements automatiques sur votre compte aux 5 janvier, février, mars, avril, mai et juin **sans majoration**.
 - Si vous optez pour la première fois pour ce mode de paiement, vous devez adresser votre bulletin d'adhésion et le mandat SEPA ci-dessous dûment rempli accompagnés d'un RIB, avant le 30 novembre, pour bénéficier du prélèvement en 6 fois, **sans frais**, DIRECTEMENT au siège national :
Syndicat A et I Unsa, Gestion des prélèvements - Tour Essor 93 - 14 rue Scandicci - 93500 Pantin
 - Par la suite n'oubliez pas, chaque année, de signaler tout changement de situation (adresse, domiciliation bancaire, grade, fonction, indice, etc.). Si vous payez déjà par prélèvement, il sera automatiquement renouvelé mais vous pouvez l'annuler par simple lettre adressée au Trésorier national (adresse ci-dessus) avant le 31 octobre.
En cas de changement de coordonnées bancaires, vous êtes considérés comme 1^{er} adhésion par prélèvement.



Mandat de Prélèvement

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez au syndicat A & I UNSA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'A & I UNSA.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Paiement : Récurrent/Répétitif

Référence Unique Mandat :
(Réservé au créancier)

(* Veuillez compléter tous les champs du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier.

Débiteur Vos Nom/Prénom (*): Votre adresse (*): Code postal (*): Ville (*): Pays (*):	Identifiant Créancier SEPA : FR38ZZZ453965 Nom : Administration & Intendance - UNSA Adresse : Tour Essor – 14 rue Scandicci Code postal : 93500 Ville : PANTIN Pays : FRANCE
---	---

IBAN (*):

BIC (*):

A (*) le (*) / /

Signature (*):

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.